



Fraternité



Dossier Suivi par:

KNAAPEN Anne - Tél : 05 61 36 61 86 TROIA Corine - Tél : 05 61 36 62 46

Mèl: dr31-DEM@insee.fr

Toulouse, le 24 janvier 2024 N°2024\_73\_DR31-DIR

Objet : enquête statistique sur les Ressources et Conditions de Vie des Ménages 2024

Madame, Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise de février à avril 2024 une enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie.

Cette enquête, à caractère obligatoire, est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique par le Conseil national de l'information statistique (Cnis).

L'enquête est réalisée sur un échantillon de près de 22 000 logements tirés aléatoirement sur l'ensemble du territoire. Certains d'entre eux se situent dans votre commune.

Les ménages qui y habitent sont interrogés par un enquêteur ou une enquêtrice de l'Insee. Ils sont prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur ou de l'enquêtrice.

Ponctuellement l'enquêteur ou l'enquêtrice peut également être amené(e) à vous solliciter afin de disposer d'un bureau ou d'une salle afin de réaliser une interview dans un lieu neutre à la demande de la personne enquêtée. Il est important que les personnes sélectionnées pour participer aux différentes enquêtes y répondent. Votre collaboration constitue une aide précieuse pour nos enquêteurs, et nous vous en remercions.

Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation. Elles serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

Le travail de l'enquêteur ou de l'enquêtrice sera facilité si cette enquête est annoncée soit dans votre journal d'informations municipales, soit par affichage public ou par voie de presse. À cet effet, l'Insee met à votre disposition un **kit de communication**. Son contenu est détaillé en pièce jointe.

Si quelques administrés inquiets ou réticents s'adressaient à vos services, je vous serais obligée de veiller à ce que le meilleur accueil leur soit fait pour qu'ils soient renseignés.

Des informations relatives à l'enquête et à son calendrier sont disponibles sur le site internet de l'Insee, sur la page dédiée : https://www.insee.fr/fr/information/4230346.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La directrice régionale

Caroline JAMET

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête est **reconnue** d'intérêt général et de qualité statistique, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Elle a obtenu le visa n° 2024A039EC du Ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, valable pour l'année 2024 – Arrêté en date du 15 novembre 2023

Cette enquête est **obligatoire**. En cas de défaut de réponse, les personnes enquêtées peuvent être l'objet de l'amende prévue à l'article 131-13 du code pénal.

Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee). Ces réponses ainsi que les données obtenues par appariement seront conservées pendant 5 années à compter de la fin de la collecte pour les besoins de l'enquête. Elles seront archivées au-delà de cette durée. À tout moment, leur usage et leur accès seront strictement contrôlés et limités à l'élaboration de statistiques ou à des travaux de recherche scientifique ou historique.

Le règlement général 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) ainsi que la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent à la présente enquête.

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) est seul destinataire des données d'identification (nom et coordonnées), ainsi que les Archives de France, conformément aux dispositions de l'article L. 212-4 du code du patrimoine. Elles seront conservées par le service producteur pendant la durée du panel, soit 4 ans.

Les personnes enquêtées peuvent exercer un droit d'accès, de rectification ou de limitation de traitement pour les données les concernant pendant la période de conservation des données d'identification. Ces droits peuvent être exercés auprès de l'Insee, que vous pouvez contacter à l'adresse : contact-rgpd@insee.fr. Pour toute question relative au traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique à l'adresse suivante : le-delegue-a-la-protection-des-données-personnelles@finances.gouv.fr.

Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Cnil.



# Mise à disposition d'un kit de communication pour accompagner l'enquête « SRCV » 2024

Pour informer les ménages sélectionnés et les inviter à répondre au questionnaire, l'Insee a mis en place une campagne de communication qui met l'accent sur l'utilité de cette enquête, et vous propose un kit de communication.

#### Le kit comprend :

- · une page spécifique décrivant cette enquête sur Insee.fr
- 2 bannières au format différent : carré (800 px) & rectangulaire (573\*90 px)
- · le dépliant de l'enquête
- · une affiche au format A3
- · un programme de tweets

Tous ces supports sont disponibles sur la page dédiée sur Insee.fr : <a href="https://www.insee.fr/fr/information/4230346">https://www.insee.fr/fr/information/4230346</a>;

Nous vous suggérons, pour le site internet de votre collectivité :

- d'insérer une bannière sur votre site, faisant ainsi la promotion de cette enquête;
- de mettre le lien URL sur cette bannière, vers la page dédiée à l'enquête « SRCV » sur Insee.fr https://www.insee.fr/fr/information/4230346;
- de reprendre les contenus de cette présentation de l'enquête si vous souhaitez écrire un article sur votre site;

Vous pouvez **publier un article dans votre journal local** en reprenant la présentation de l'enquête ou en vous en inspirant.

L'affiche au format A3 pourrait être apposée à l'accueil de votre mairie. Vous pouvez l'imprimer si vous le souhaitez, à partir du PDF téléchargeable sur la page dédiée du site Insee.fr.

Et, si vous avez un compte Twitter, nous vous proposons une série de tweets à diffuser selon le calendrier de l'enquête, soit avec un lien vers la page dédiée sur Insee.fr, soit avec le visuel de l'enquête (Cf. images des bannières fournies).

L'Insee vous remercie de vos efforts pour accompagner la réussite de l'enquête SRCV.

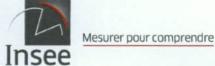
Si vous rencontriez des difficultés dans l'utilisation de ces outils, n'hésitez pas à nous contacter par email : communication-institutionnelle@insee.fr



# Ressources et Conditions de Vie

Une enquête de l'Insee Février à avril 2024





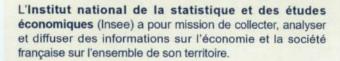






# Une enquête de

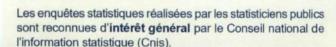
# la statistique publique



Les Services statistiques ministériels (SSM) réalisent les opérations statistiques dans leur domaine de compétence. L'Insee coordonne les travaux des différents SSM avec qui il compose le Service statistique public. L'Insee et les SSM décident, en toute indépendance, des méthodes, des normes et des procédures pour l'établissement des statistiques et leur publication.

## Des opérations

statistiques officielles



#### Un cadre juridique strict

Les enquêtes réalisées par l'Insee sont conformes à la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique.

Les traitements de vos données personnelles sont soumis au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

Le secret statistique garantit la confidentialité de vos réponses !



#### **NOUS SUIVRE**











#### Abonnez-vous à nos lettres d'information

- ▶ Insee.net actualités (abonnement sur insee.fr)
- ▶ La lettre d'information de votre région

#### **NOUS CONTACTER**



- par courriel : rubrique « Aide » accessible en haut à droite de la page d'accueil d'insee.fr
- par téléphone : 09 72 72 40 00\* du lundi au vendredi de 9 h à 17 h

(\*numéro non surtaxé)

Retrouvez les études et données de l'Insee en libre accès sur insee.fr



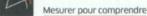
ENQUÊTE

# LES RESSOURCES et CONDITIONS de VIE









# UNE ENQUÊTE POUR MESURER LA PAUVRETÉ EN FRANCE ET DANS LES AUTRES PAYS EUROPÉENS

L'enquête sur les ressources et les conditions de vie interroge les ménages sur leurs revenus, leur situation financière, mais aussi leur emploi, leur bien-être ou encore leur santé. Elle permet notamment de mieux comprendre les situations de pauvreté et d'exclusion sociale, et de mesurer les inégalités de ressources

### ... CONDUITE DANS L'ENSEMBLE DE L'EUROPE



Définie par un règlement européen, l'enquête est conduite dans l'ensemble des pays européens. En France, elle est réalisée par l'Insee.

# POURQUOI VOUS ?



Pour disposer de résultats représentatifs de l'ensemble de la population résidant en France, il n'est pas nécessaire d'interroger tout le monde. Cela prendrait trop de temps et coûterait trop cher. Un échantillon de logements est donc tiré aléatoirement. Le vôtre en fait partie.

Vous avez déjà répondu à l'enquête? Vous faites partie des ménages réinterrogés pour comprendre l'évolution des situations.

## VOTRE RÉPONSE EST ESSENTIELLE

Quelles que soient vos ressources et conditions de vie, votre réponse est primordiale pour que la diversité des situations et des modes de vie soit prise en compte.

# VOS DONNÉES SONT ANONYMES. VOS RÉPONSES PROTÉGÉES



Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont utilisées uniquement par l'Insee et seulement à des fins d'études statistiques.

# VOS RÉPONSES ONT PERMIS DE SAVOIR QUE...

En France, 15,6 % des personnes sont pauvres en 2021, c'est moins que dans l'ensemble de l'Europe.





14 % des personnes sont en situation de pauvreté matérielle et sociale en France métropolitaine en 2022 parce qu'elles cumulent plusieurs difficultés financières (par exemple: l'impossibilité de s'acheter des vêtements neufs, de chauffer suffisamment son logement, ou de partir une semaine en vacances par an).



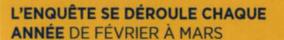
Parmi elles, seules 4 personnes sur 10 se sentent heureuses «tout le temps» ou «la plupart du temps», contre 7 personnes sur 10 pour les personnes qui ne sont pas en situation de privation matérielle et sociale.

#### Retrouvez les Informations sur cette enquête sur insee.fr



Services > Répondre à une enquête de l'Insee > Enquêtes auprès des particuliers > Présentation des enquêtes auprès des particuliers

# Comment se déroule l'enquête?



Un enquêteur vous contacte pour fixer un rendez-vous ou réaliser immédiatement l'enquête si vous êtes disponible lors de sa première visite.



L'enquêteur réalise l'enquête sur un micro-ordinateur portable sécurisé. Il est tenu au secret professionnel et est muni d'une carte professionnelle.



Toutes les personnes de plus de 16 ans de votre fover seront interrogées. Il est préférable que ces personnes soient présentes lors de l'entretien pour répondre directement aux questions qui leur sont posées.

Vous serez interrogés quatre années consécutives.



Si vous souhaitez avoir plus de renseignements avant cette visite vous pouvez joindre le responsable de l'enquête dans votre région.

Son numéro de téléphone est précisé sur le courrier joint à ce dépliant.

# LISTE DES DOCUMENTS UTILES POUR RÉPONDRE À L'ENQUÊTE

#### Documents relatifs au logement

#### Locataires

Quittance de loyer, charges locatives

#### **Propriétaires**

Taxe foncière
Tableau d'amortissement des prêts en cours (résidence principale)
Charges de copropriété

#### Pour tous

Factures d'eau, d'électricité, de gaz, de chauffage Assurance habitation Taxe d'enlèvement des ordures ménagères Allocation logement 2023

#### Documents relatifs aux ressources du ménage

#### **Placements**

Montant des placements financiers

#### **Autres ressources**

Prestations familiales Aides financières reçues Bourses des enfants

#### Autres dépenses

Aides financières versées Montant des remboursements d'emprunts ou de crédits en cours

#### Documents relatifs aux rémunérations individuelles de 2023

#### Activité professionnelle

Bulletin de salaire représentatif

Bulletin de salaire de décembre 2023 (si l'individu a entre 18 et 25 ans au 01/01/2024)

#### Autres

Prestations liées à la maladie, l'invalidité
Retraites et pensions (y compris complémentaires, ASPA, réversion, etc)
Allocations de chômage
Bourses d'études
RSA ou autre aide sociale





Date de publication: 16/01/2024

# L'enquête Statistiques sur les ressources et conditions de vie

# **Enquête SRCV**



- Pouvez-vous chauffer régilièrement votre logement ?
- Êtes-vous en mesure de faire face à une dépense imprévue d'un montant de 1 000 euros ?
- Sur une échelle allant de 0 à 10, quelle est votre satisfaction concernant la vie que vous menez ?

Ce sont quelques-unes des questions posées dans l'enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) que l'Insee réalise de février à avril 2024.

Près de 22 000 ménages de France métropolitaine et départements d'outre-mer sont interrogés.

#### Mesurer la pauvreté en France et dans les autres pays européens

Être pauvre, c'est avoir un revenu très inférieur à celui dont dispose la plus grande partie de la population. Mais la pauvreté n'est pas uniquement monétaire. On est pauvre aussi quand on ne peut pas atteindre certaines « normes » de consommation ou de confort. C'est ce que l'on appelle la pauvreté « en conditions de vie ». Pour mesurer ces différents critères, l'Insee réalise chaque année depuis 2004, l'enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV).

Le dispositif SRCV est la partie française d'une enquête menée dans toute l'Union européenne. Cette dernière sert de référence pour faire des comparaisons entre les États membres sur les conditions de vie et les inégalités.

L'enquête collecte notamment des données sur les revenus, la situation financière, mais aussi sur l'emploi, le bien-être ou la santé. Ces informations sont utiles pour étudier la répartition des revenus, mieux comprendre les phénomènes de pauvreté ou d'exclusion sociale et évaluer l'efficacité des politiques publiques de lutte contre les inégalités.

Dans le contexte actuel, cette enquête est particulièrement importante, car elle permettra de mesurer l'impact de la hausse des prix sur les conditions de vie financières et matérielles en France et de le comparer à celui qu'elle a eu dans les autres pays européens.

#### Comment se déroule l'enquête?

Afin de disposer de résultats représentatifs de l'ensemble des ménages résidant en France, il n'est pas nécessaire d'interroger chaque ménage : cela prendrait trop de temps et serait trop coûteux. Un échantillon de logements est donc tiré au hasard. Si vous avez reçu un courrier postal de l'Insee vous invitant à répondre à cette enquête, c'est que vous avez été tiré(e) au sort. Un enquêteur de l'Insee va vous contacter pour fixer un rendez-vous. Il est tenu au secret professionnel et est muni d'une carte officielle. L'entretien se déroulera en face-à-face. En cas de doute, il est également possible de se faire confirmer l'identité de l'enquêteur via le **formulaire de contact**, en précisant le nom et prénom de l'enquêteur, et dans la mesure du possible son numéro de téléphone et le nom de l'enquête. Un retour par mail sera fait dans les 48 heures.

Il s'agit d'une **enquête en panel** : le principe est de suivre les personnes interrogées d'une année sur l'autre, pendant 4 ans. Ce suivi sur la durée permet de mieux comprendre et analyser les situations de pauvreté et leur évolution.

### Parce que chaque situation compte, votre réponse est importante

Votre réponse est essentielle pour que la diversité des situations soit prise en compte. En participant à cette enquête, vous représentez près de 1700 ménages français en moyenne !

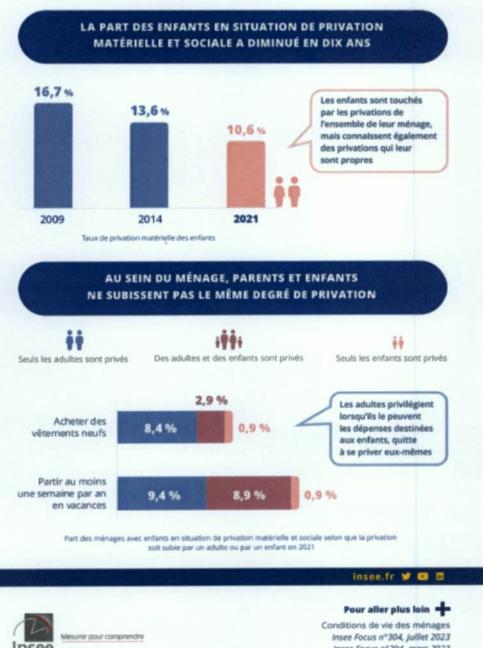
## Vos données sont anonymes, vos réponses protégées

Cette enquête est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, et est à caractère obligatoire. La collecte de cette enquête est placée sous la responsabilité de l'Insee. Le secret statistique garantit la confidentialité de vos réponses. Celles-ci seront utilisées uniquement à des fins d'études statistiques, la loi interdisant tout usage à des fins de contrôle fiscal.

Vos réponses ont permis de savoir que ...



Taux de privation matérielle et sociale en 2022





# Insee Focus nº294, mars 2023

#### Outils de communication et documents

- · Bannière:
  - Format carré 800 px
- Dépliant
- Affiche
- · Documents utiles pour répondre à l'enquête
- · Programme tweets

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête est **reconnue** d'intérêt général et de qualité statistique, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Elle a obtenu le visa n° 2024A039EC du Ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, valable pour l'année 2024 – Arrêté en date du 15 novembre 2023.

Cette enquête est **obligatoire**. En cas de défaut de réponse, les personnes enquêtées peuvent être l'objet de l'amende prévue à l'article 131-13 du code pénal.

Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee). Ces réponses ainsi que les données obtenues par appariement seront conservées pendant 5 années à compter de la fin de la collecte pour les besoins de l'enquête. Elles seront archivées au-delà de cette durée. À tout moment, leur usage et leur accès seront strictement contrôlés et limités à l'élaboration de statistiques ou à des travaux de recherche scientifique ou historique.

Le règlement général 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) ainsi que la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent à la présente enquête.

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) est seul destinataire des données d'identification (nom et coordonnées), ainsi que les Archives de France, conformément aux dispositions de l'article L. 212-4 du code du patrimoine. Elles seront conservées par le service producteur pendant la durée du panel, soit 4 ans.

Les personnes enquêtées peuvent exercer un droit d'accès, de rectification ou de limitation de traitement pour les données les concernant pendant la période de conservation des données d'identification. Ces droits peuvent être exercés auprès de l'Insee, que vous pouvez contacter à l'adresse : contact-rgpd@insee.fr. Pour toute question relative au traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique à l'adresse suivante : le-delegue-a-la-protection-des-données-personnelles@finances.gouv.fr ...

Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Cnil.

# Pour en savoir plus

- > Descriptif technique de l'enquête
- Cnis: enquête SRCV
- > Enquêtes auprès des particuliers

# PROGRAMME DE TWEETS DE L'ENQUÊTE STATISTIQUES SUR LES RESSOURCES ET LES CONDITIONS DE VIE

#### Fin janvier 2024 - Avril 2024

Pour vous aider à communiquer autour de l'enquête Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie (SRCV), l'Insee vous propose une série de tweets à publier sur le compte Twitter de votre collectivité pendant toute la durée de l'enquête. Afin de faciliter votre choix, ces tweets sont classés dans cinq rubriques : quand, comment, qui, pourquoi et confidentialité. Ils renvoient vers la page du site de l'Insee présentant l'enquête. Si vous le souhaitez, vous pouvez les associer aux visuels de l'enquête disponibles à partir de ce lien : https://www.insee.fr/fr/information/4230346.

#### Quand?

En 2024, la collecte de l'#enquête Statistiques sur les #Ressources et les #Conditionsdevie démarre fin janvier. Pour tout savoir sur l'enquête : https://insee.fr/fr/information/4230346

Du 29 janvier au 13 avril 2024, l'Insee réalise une #enquête sur les #ressources et les #conditionsdevie.

Toutes les infos ici: https://insee.fr/fr/information/4230346

#### Comment?

Pour l'enquête Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie comme pour toutes les autres #enquêtes de l'Insee, les enquêteurs doivent vous présenter une carte officielle! Plus d'informations ici: https://www.insee.fr/fr/information/1401977

Si vous êtes sélectionné(e) pour participer à l'enquête Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie, vous recevrez une lettre-avis et un #enquêteur vous contactera pour convenir d'un rendez-vous. En savoir plus : https://www.insee.fr/fr/information/1401977

#### Qui?

22 000 ménages de France métropolitaine sont interrogés cette année pour l'#enquête Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie. Plus d'informations ici : https://insee.fr/fr/information/4230346 Le suivi des personnes interrogées sur quatre années constitue une spécificité de l'#enquête Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie. Tous les détails sur notre site : https://insee.fr/fr/information/4230346

Le dispositif Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie est la partie française d'une enquête menée dans toute l'#Union #européenne. En savoir plus : https://insee.fr/fr/information/4230346

#### Pourquoi?

Mieux comprendre les phénomènes de #pauvreté ou d'#exclusion #sociale figure parmi les objectifs de l'enquête Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie. Plus d'informations ici : https://insee.fr/fr/information/4230346

Répondre à l'enquête Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie, c'est aider à mettre en place et à évaluer les #politiques publiques de #lutte contre les #inégalités. Réservez le meilleur accueil à l'enquêteur qui vous rendra visite. En savoir plus : https://insee.fr/fr/information/4230346

#### Confidentialité

L'Insee s'engage à garder confidentielles les réponses des participants à l'#enquête Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie. Celles-ci seront anonymisées et ne serviront qu'à établir des #statistiques. En savoir plus : https://insee.fr/fr/information/4230346

Les #données #personnelles recueillies par l'Insee dans l'enquête Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie font l'objet de règles strictes garantissant leur #sécurité et leur #confidentialité. Plus d'informations : https://insee.fr/fr/information/4230346

# PROGRAMME DE TWEETS DE L'ENQUÊTE STATISTIQUES SUR LES RESSOURCES ET LES CONDITIONS DE VIE

#### Fin janvier 2024 - Avril 2024

Pour vous aider à communiquer autour de l'enquête Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie (SRCV), l'Insee vous propose une série de tweets à publier sur le compte Twitter de votre collectivité pendant toute la durée de l'enquête. Afin de faciliter votre choix, ces tweets sont classés dans cinq rubriques : quand, comment, qui, pourquoi et confidentialité. Ils renvoient vers la page du site de l'Insee présentant l'enquête. Si vous le souhaitez, vous pouvez les associer aux visuels de l'enquête disponibles à partir de ce lien : https://www.insee.fr/fr/information/4230346.

#### Quand?

En 2024, la collecte de l'#enquête Statistiques sur les #Ressources et les #Conditionsdevie démarre fin janvier. Pour tout savoir sur l'enquête : https://insee.fr/fr/information/4230346

Du 29 janvier au 13 avril 2024, l'Insee réalise une #enquête sur les #ressources et les #conditionsdevie.

Toutes les infos ici: https://insee.fr/fr/information/4230346

#### Comment?

Pour l'enquête Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie comme pour toutes les autres #enquêtes de l'Insee, les enquêteurs doivent vous présenter une carte officielle! Plus d'informations ici: https://www.insee.fr/fr/information/1401977

Si vous êtes sélectionné(e) pour participer à l'enquête Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie, vous recevrez une lettre-avis et un #enquêteur vous contactera pour convenir d'un rendez-vous. En savoir plus : https://www.insee.fr/fr/information/1401977

#### Qui?

22 000 ménages de France métropolitaine sont interrogés cette année pour l'#enquête Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie. Plus d'informations ici : https://insee.fr/fr/information/4230346 Le suivi des personnes interrogées sur quatre années constitue une spécificité de l'#enquête Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie. Tous les détails sur notre site : https://insee.fr/fr/information/4230346

Le dispositif Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie est la partie française d'une enquête menée dans toute l'#Union #européenne. En savoir plus : https://insee.fr/fr/information/4230346

#### Pourquoi?

Mieux comprendre les phénomènes de #pauvreté ou d'#exclusion #sociale figure parmi les objectifs de l'enquête Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie. Plus d'informations ici : https://insee.fr/fr/information/4230346

Répondre à l'enquête Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie, c'est aider à mettre en place et à évaluer les #politiques publiques de #lutte contre les #inégalités. Réservez le meilleur accueil à l'enquêteur qui vous rendra visite. En savoir plus : https://insee.fr/fr/information/4230346

#### Confidentialité

L'Insee s'engage à garder confidentielles les réponses des participants à l'#enquête Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie. Celles-ci seront anonymisées et ne serviront qu'à établir des #statistiques. En savoir plus : https://insee.fr/fr/information/4230346

Les #données #personnelles recueillies par l'Insee dans l'enquête Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie font l'objet de règles strictes garantissant leur #sécurité et leur #confidentialité. Plus d'informations : https://insee.fr/fr/information/4230346